

OCTOBRE 2012 - ELECTIONS COMMUNALES

LB - Liste de la Bourgmestre Lijst van de Burgemeester



Forts des projets concrétisés sur base de la confiance que vous leur avez accordée en 2006, les principaux partenaires de **la liste LB - Liste de la Bourgmestre** se présenteront **ENSEMBLE** à l'occasion des élections communales d'octobre 2012.

Nous souhaitons, avec votre soutien, poursuivre nos actions pour préserver et renforcer à Ganshoren : **Qualité de vie pour TOUS, Solidarité, Respect ...**

→ Le programme et les priorités

Le programme des partenaires rassemblés sur la liste de la Bourgmestre s'articulera autour de trois axes principaux, tout en veillant à **poursuivre le redressement de la situation financière de la commune**. Ces axes concernent :

I la SOLIDARITE avec les personnes âgées, les jeunes, les familles en favorisant notamment le développement des services de proximité, les activités intergénérationnelles et les infrastructures sociales et sportives ;

I la QUALITE DE LA VIE : en mettant l'accent sur la mobilité, le logement; la propreté publique ; l'environnement ;

I la SECURITE et la PREVENTION : renforcement de l'équipe de prévention et des effectifs de police (à pieds et à vélo) en rue à la suite notamment du refinancement de la Région bruxelloise par le Gouvernement fédéral.

Le souci transversal à ces priorités sera de préserver la **PAIX COMMUNAUTAIRE** ainsi que la **PARTICIPATION et la CONCER-TATION** avec les habitants.

→ La liste

La liste LB-liste de la Bourgmestre est donc menée par notre Bourgmestre Michèle **Carthé**, suivie des Échevins Jean-Paul **Van Laethem** (2^{ème}), René **Coppens** (3^{ème}), Maurizio **Petrini** et des Conseillers communaux et CPAS :

Martial **Dewaels** (Président de la SC « Les Villas de Ganshoren »), Karima **Souiss**, Marco **Van Dam**, Roger **Scheepmans**, Joëlle **Petit** et Leila **Baracchi** ainsi que de nombreux Ganshorenois (francophones, néerlandophones, socialistes, libéraux, humanistes, indépendants, ...) **TOUS** soucieux du bien-être des habitants de Ganshoren.

Une équipe forte de son expérience et prête à poursuivre le travail entamé dans le respect de chacun.



QUI POURRA VOTER EN OCTOBRE 2012 ?

I les citoyens belges âgés de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2012 et inscrits au registre de la population au 1^{er} août 2012.

I les étrangers européens âgés de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2012, inscrits au registre de la population ou au registre des étrangers le 1^{er} août 2012 et **qui ont demandé leur inscription sur la liste des électeurs de la commune avant le 31 juillet 2012***.

I les étrangers non européens âgés de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2012 inscrits au registre de la population ou au registre des étrangers le 1^{er} août 2012 résidant en Belgique depuis plus de 5 ans de manière ininterrompue, couverts par un titre de séjour légal et **qui ont demandé leur inscription sur la liste des électeurs de la commune avant le 31 juillet 2012***.

* Le formulaire est disponible auprès de l'administration communale.